



« Je t'aime , moi non plus »

M. P.A , jugé le jeudi 23 Février 2023 au tribunal de stPierre a été accusé de violences conjugales .

Le prévenu , M. P. A a été accusé d'avoir commis des actes de violence conjugale devant sa fille de 7 ans. Il a déjà deux mentions à son casier judiciaire. Condamné une première fois en 2000 pour des faits de vol, de destruction de biens et une deuxième fois en 2002 pour détention de stupéfiants et vente à un mineur.

De nouveau inculpé, il est jugé devant le tribunal correctionnel de St Pierre.



Le 28 Août 2022 , M. P.A était alcoolisé dans son appartement. Ce soir-là, sa compagne Mme D.J, lui reproche de trop boire. Une dispute éclate. M .P.A renverse les placards, frappe dans le mur puis donne à sa compagne un coup de pied. Mme D.J le lui rend. Dans un élan de colère, il l'a étranglée suite à cette violente dispute.

Mme D.J dépose sa fille Alice, de 7 ans chez un ami pour la protéger et éviter qu'elle ne voit ces violences.

Puis, tôt le lendemain, Mme D.J porte plainte contre M. P.A au poste de police .

Mais six mois plus tard, elle souhaite retirer sa plainte car elle veut se remettre avec M. P.A



Un prévenu à fleur de peau

Le 23 février 2023 au tribunal correctionnel de St Pierre, Mme D.J ne veut pas être considérée comme partie civile. Pendant l'audience, elle veut témoigner en faveur de M. P.A .

M. P.A, quant à lui, joue sur les mots, il dit qu'ils se sont battus mais que ce n'était qu'une chamaillerie.

Lorsque la Procureure prend la parole, M. P.A lui répond insolamment et pleure.

Elle dit qu'il est fragile et qu'une chamaillerie n'est pas une bagarre !



Un coup de pied ou une gifle ?

L'avocat de M. P.A dit qu'il est conscient de ses erreurs. Leur couple a connu des hauts et des bas. Elle précise toutefois qu'au lieu de l'étranger, il a simplement voulu la tenir.

Elle ajoute que les propos de Mme D.J et de Alice sont déformés.

Alice dit avoir vu M P.A mettre un coup de pied à M P.A . Mme D.J dit qu'il l'a giflée.

L'avocat demande une deuxième chance pour son client.

Ryan Mussard,
Judicaël Bénard,
Ethan Grondin,
Mabel Mizrahi,
Axl Mazille

